

PROGRAMME DE RÉSIDENCE

à la Cité internationale des arts destiné aux jeunes artistes diplômé.e.s en art et en design

Contexte

Avec l'obtention de leur DNSEP (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique), les jeunes artistes diplômé.e.s de l'ENSA peuvent prétendre à des programmes de résidences et d'expositions à l'international créés par l'ENSA Dijon, dès les premiers mois de leur vie active – ceci dans le but de développer leurs réseaux professionnels et de les aider à débiter leur carrière.

L'ENSA Dijon a noué un partenariat avec la Cité Internationale des Arts, (<https://www.citedesartsparis.net/fr/>) pour proposer un programme de résidence de deux mois (octobre-novembre 2021) à un.e jeune artiste diplômé.e à la Cité Internationale des arts., à Paris

Présentation du programme

Les étudiant.e.s de 5ème année de l'année en cours et les jeunes artistes diplômés de l'ENSA Dijon du DNSEP 2020, 2019, 2018 sont invité.e.s à postuler à ce programme, qui propose 2 mois de résidence –à travers notamment la mise à disposition d'un atelier-logement- à la Cité Internationale des Arts pour le / la lauréat.e permettant l'accès à l'ensemble des services de la fondation, un accompagnement sur mesure de la part de l'équipe de l'ENSA Dijon et de la Cité Internationale des arts.

Un jury interne à l'école, présidé par la directrice, avec la présence d'un.e commissaire d'exposition (en résidence à la Cité Internationale des Arts), des représentant.e.s de la Cité Internationale des arts et du Consortium, sélectionne le/ la lauréat.e .

Le programme

La résidence se déroule du 4 octobre au 29 novembre 2021.

Le programme comprend :

- Un accompagnement individuel au projet ;
- La mise à disposition d'un atelier-logement sur le site du Marais de la Cité internationale des arts ;
- Une bourse de vie et de production (*pour couvrir les frais de déplacements, de restauration, d'assurances, de production*) d'un montant de 1800 euros par mois.

Présentation de la Cité Internationale des Arts- Paris

La Cité internationale des arts est une résidence d'artistes qui rassemble, au cœur de Paris, des créateurs.trices et qui leur permet de mettre en œuvre un projet de production ou de recherche dans toutes les disciplines.

Sur des périodes de deux mois à un an, la Cité internationale des arts offre un environnement favorable à la création, ouvert aux rencontres avec des professionnel.les du milieu culturel. Les résident.es bénéficient d'un accompagnement sur mesure de la part de l'équipe de la Cité internationale des arts.

Dans le Marais ou à Montmartre, la résidence permet également la rencontre et le dialogue avec plus de 300 artistes et acteurs. trices du monde de l'art de toutes les générations, de toutes les nationalités et de toutes les disciplines.



En collaboration avec ses nombreux partenaires, la Cité internationale des arts ouvre plusieurs appels à candidatures thématiques et/ou sur projet tout au long de l'année.

Critères d'éligibilité et de sélection

Les étudiant·e·s de 5^{ème} année de l'année en cours et les jeunes artistes, diplômé·e·s de l'ENSA Dijon DNSEP Art / Design de 2018, 2019 et 2020 peuvent se porter candidat·e·s à la sélection réalisée à l'ENSA. *Un·e jeune artiste ne peut bénéficier d'une bourse d'un des dispositifs d'insertion professionnelle à l'international s'il·elle en a été bénéficiaire les années précédentes.*

Candidatures

Les candidat·e·s doivent envoyer un CV, une note d'intention précisant leurs motivations pour cette résidence, et un book présentant leurs travaux en français.

Calendrier 2021

Candidatures: du 15 avril au 31 mai 2021 inclus.

Sélection : juin

Résidence à la Cité international de Paris : 04 octobre au 29 novembre 2021

Dépôt des candidatures

La candidature doit être **déposée** auprès d'Emmanuel Monnier, Responsable des relations Internationales, ou **envoyée** à son attention jusqu'au **31 mai 2021 par mail à international.studies@ensa-dijon.fr**

Ce programme prend place dans le cadre du Pôle d'Action et de Recherche en Art Contemporain de Dijon.